

Laval théologique et philosophique



Coordonnées de base de l'éthique

Guy Durand

Volume 50, numéro 3, octobre 1994

Problèmes d'éthique contemporaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400865ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400865ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Durand, G. (1994). Coordonnées de base de l'éthique. *Laval théologique et philosophique*, 50(3), 467–480. <https://doi.org/10.7202/400865ar>

COORDONNÉES DE BASE DE L'ÉTHIQUE

Guy DURAND

RÉSUMÉ : Cet article veut présenter les coordonnées de base de l'éthique (et de la morale), c'est-à-dire les éléments qui entrent dans l'élaboration du discours, de la réflexion et du jugement éthiques. Plutôt que proposer une solution ou justifier un système, il vise à éclairer l'horizon et à présenter les diverses facettes et les divers volets de la question.

La question de l'éthique, et notamment de l'éthique appliquée, a émergé dans les dernières décennies du ^{xx}e siècle pour diverses raisons qui ont sollicité, chacune à sa façon, la recherche éthique et induit globalement une perspective nouvelle.

Dans plusieurs milieux, le mot « éthique » est devenu à la mode — il fait même « chic » — contrairement au mot « morale » qui continue à soulever réserve et même répulsion. Ce phénomène présente deux facettes. La première, positive : elle indique un regain réel d'intérêt pour des choix responsables et un renouveau de la réflexion. La seconde facette est négative : l'évocation de l'éthique est souvent ambiguë et sert de paravent pour protéger des pratiques qu'on veut continuer de toute façon. Il est donc important d'essayer de démêler les choses, même si cette entreprise présente plusieurs difficultés.

La première difficulté de présentation de l'éthique (ou de la morale) vient d'abord du fait qu'elle n'est pas un secteur séparé de la vie, mais bien une dimension permanente de tout comportement. Des valeurs, en effet, sont mises en œuvre plus ou moins explicitement dans tous les comportements et toutes les décisions. Et, qu'on le veuille ou non, la pratique de la médecine, des sciences infirmières, du travail social, du droit, par exemple, implique inévitablement des choix éthiques, des choix de valeurs morales.

Souvent d'ailleurs, pour dénouer une situation difficile, on est confronté à une réelle diversité de valeurs qui sont en opposition les unes avec les autres. On est alors conduit à trancher des « conflits de valeurs ».

Une deuxième difficulté tient au vocabulaire. Celui-ci varie selon les auteurs. Et les mots comportent, d'un milieu à l'autre, des connotations ou des sens divers.

Enfin, une troisième difficulté de présentation de l'éthique tient au fait que celle-ci renvoie finalement à une réflexion philosophique, laquelle a donné naissance à une multitude de théories éthiques plus ou moins contradictoires. À quelque niveau qu'on la mène, la réflexion éthique demande donc un effort intellectuel constant et un sens aigu du discernement et des nuances.

Comme le titre l'indique, cet article veut présenter les coordonnées de base de l'éthique (et de la morale), c'est-à-dire les éléments qui entrent dans l'élaboration du discours, de la réflexion et du jugement éthiques. Il vise moins à donner une solution, à justifier un système, qu'à éclairer l'horizon et à présenter les diverses facettes et les divers volets de la question.

Pour ce faire, il convient de regrouper les données en deux parties : nature, objectifs et fondements ; contenu et articulation.

I. NATURE, OBJECTIFS ET FONDEMENTS

Qu'est-ce donc que l'éthique et la morale ? À travers les divergences d'école, quelques éléments peuvent se dégager avec assez de fermeté et de clarté à propos de la notion, de la terminologie, des objectifs, de la spécificité, etc¹.

Terminologie, définitions et fonctions

Trois termes reviennent fréquemment dans le discours sur l'action humaine : éthique, morale, déontologie. Parfois, ils sont pris comme synonymes ; parfois aussi on les distingue.

Termes synonymes

Employés comme synonymes, les trois mots sont interchangeables et impliquent les mêmes fonctions.

Étymologiquement, les mots « éthique » (d'origine grecque) et « morale » (d'origine latine) renvoient à « mœurs », « analyse des mœurs », « réflexion sur la conduite humaine ». Le mot « déontologie » (du grec *deon-deonlos*) désigne lui aussi des règles, devoirs et obligations. Ils sont donc très proches l'un de l'autre. Historiquement, ils ont d'ailleurs été employés très souvent l'un pour l'autre, notamment les deux premiers.

Globalement, les trois mots renvoient au comportement, à l'action humaine, à la prise de décision. Ils concernent ce qu'il *faut* faire, ce qu'on *doit* faire (le devoir, les valeurs), par opposition à ce qui se fait (les mœurs). Quand on consulte les dictionnaires, on trouve diverses définitions qui peuvent se ramener logiquement à trois types.

L'éthique (comme la morale et la déontologie) désigne d'abord une *recherche*. Elle évoque une réflexion sur l'agir humain. Elle inclut alors une réflexion sur les

1. Plusieurs données sont tirées de mon volume, *La bioéthique : nature, principes et fondement*, Paris, Cerf ; Montréal, Fides, 1989.

valeurs, sur les principes de l'agir, sur les fondements de ces principes, sur les finalités de l'action, sur les exigences de la dignité humaine, etc.

L'éthique peut aussi être définie par son *contenu*. Elle se présente alors comme une doctrine, un code, un système de valeurs, un ensemble de principes et de règles destinés à orienter l'action, etc.

L'éthique désigne enfin une *pratique*. Elle renvoie alors à la décision, au choix concret de l'action à entreprendre. Elle se comprend comme processus de décision, comme application de principes, comme mise en œuvre de valeurs. Elle évoque souvent l'effort de décision personnelle et l'exhortation à l'action.

Loin de s'opposer, comme parfois on le laisse entendre, ces trois types de définition se complètent et constituent comme trois fonctions complémentaires de l'éthique : on analyse, on cherche des critères ; on organise, on structure, on élabore des synthèses aussi fondées et cohérentes que possible ; on décide et agit en conséquence.

Ce tableau permet aussi de constater qu'on peut avoir des perspectives ou des approches différentes pour définir l'éthique. Les uns expriment leurs définitions en termes de normes, devoirs, obligations, interdits (approche légaliste). D'autres s'expriment en termes de valeurs (approche axiologique). D'autres cernent directement leur vocabulaire et leur réflexion sur la notion de personne (approche personnaliste ou humaniste).

Pour ma part, je privilégierais la définition suivante : l'éthique ou la morale désignent la recherche et l'explicitation des exigences du respect et de la promotion de la personne humaine, ainsi que de la construction d'une cité fraternelle (définition de premier type) ; la systématisation de ces exigences (deuxième type) ; et leur mise en œuvre dans le concret de la vie (troisième type).

Termes distincts

Malgré ce qui vient d'être expliqué, on trouve cependant souvent ces trois mots dotés d'un *sens* spécifique ou, du moins, d'une nuance particulière.

Le mot « morale » désigne ou connote alors une approche : *factuelle* (par exemple : la morale effectivement mise en pratique par un individu ou une collectivité) ; ou *confessionnelle* (par exemple : la morale catholique, la morale juive) ; ou *conservatrice* (par exemple : l'insistance mise sur les normes traditionnelles dans tel ou tel système).

Le mot « éthique », pour sa part, désigne ou connote une approche : *théorique* (c'est-à-dire privilégiant la réflexion sur les fondements) ; *séculière* (c'est-à-dire sans référence à une religion) ; *ouverte* (c'est-à-dire nouvelle et prospective).

Le mot « déontologie », quand il est distinct des deux autres, connote presque toujours l'idée de devoirs, d'obligations, de prescriptions concrètes par distinction de l'activité d'analyse et de réflexion. On l'emploie principalement dans deux contextes différents : le premier, d'ordre philosophique, pour désigner un type de morale qui insiste sur le devoir, l'obligation par opposition à une morale centrée sur l'utilité et

les seules conséquences ; le second, plus commun, pour désigner les règles et devoirs propres à l'exercice d'une profession ou au fonctionnement d'une entreprise.

L'expression fréquente de « code de déontologie » désigne un ensemble de règles que se donne une corporation ou une entreprise pour régir les rapports de ses membres et promouvoir sa propre image à l'extérieur.

Distinguer les mots « éthique » et « morale » entraîne forcément un changement à propos des trois types de significations et des trois fonctions vues précédemment. Non pas que ces fonctions disparaissent, mais elles prennent des noms différents. Ainsi trouve-t-on chez certains auteurs la hiérarchie suivante : la *morale*, qui évoque le vécu, les systèmes de pratiques et de justifications (l'ordre factuel)² ; l'*éthique*, qui concerne la réflexion, l'analyse des actions, la justification rationnelle ; la *méta-éthique*, qui s'intéresse au fondement de l'obligation³ ; l'*éthicologie*, qui désigne l'analyse critique des discours éthiques ou moraux⁴.

Plus récemment, dans certains milieux, avec le regain de l'« éthique appliquée » (bioéthique, éthique de l'environnement, éthique des affaires), les mots ont pris parfois paradoxalement un tour nouveau. Ainsi *éthique* se rapproche de « déontologie » pour désigner des règles minimales sur lesquelles un groupe fait consensus, alors que *morale* renvoie aux valeurs et aux principes universels ou absolus⁵.

Objectif et structure (théories éthiques)

Les auteurs explicitent et structurent la morale ou l'éthique en des termes variés, délimitant ainsi des grands courants ou des grandes théories éthiques.

Ontologisme et eudémonisme. Beaucoup le font en fonction du bonheur, de la béatitude (Aristote, Thomas d'Aquin). La première tâche de l'éthique est alors de réfléchir sur les conditions ou les éléments d'un bonheur plénier, stable, définitif et, ensuite, sur les moyens d'y accéder. Par exemple, la pratique des vertus en vue d'atteindre la béatitude. Pour ces auteurs, le bien et le mal existent dans la *nature* des réalités : il y a donc des actes intrinsèquement bons et d'autres intrinsèquement mauvais.

Déontologisme. Le philosophe Emmanuel Kant a inauguré un courant philosophique qui a eu sur ses successeurs une influence considérable. Pour lui, l'éthique est définie par le devoir : il faut agir uniquement par devoir et non par inclination, par intérêt ou par plaisir. La raison humaine permet de découvrir, d'inventorier, d'explicitier et de hiérarchiser ces devoirs ; mais ceux-ci s'imposent par eux-mêmes.

Utilitarisme. L'école utilitariste structure la morale plutôt autour des concepts d'utilité, d'intérêt, de conséquences de l'action. Cette perspective a parfois des accents

2. Certains disent l'*ethos*.

3. Dans le schéma précédent, cette tâche entrerait dans la première fonction.

4. À l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), plusieurs chercheurs priorisent ce néologisme et cette approche. Dans le schéma précédent, cette tâche entrerait aussi dans la première fonction.

5. Cf. Victor ÉTCHÉGOYAN, *La valse des éthiques*, Paris, Éd. F. Burin, 1991 ; Paul VALADIER, *L'inévitable morale*, Paris, Seuil, 1990.

égoïstes marqués (David Hume) ; mais admet chez d'autres une visée altruiste plus ou moins prononcée (Jeremy Bentham, Stuart Mill, G.E. Moore). Cette dernière visée culmine dans le principe suivant : il faut chercher le plus grand bien pour le plus grand nombre. Pour les tenants de ce courant, le bien et le mal ne sont pas dans les choses, il n'y a pas d'actions intrinsèques bonnes ou mauvaises. Toute la moralité tient dans les conséquences. À la limite, la fin justifie les moyens.

Axiologisme. Ceux qui privilégient une approche axiologique (Lavelle, Le Senne) s'attachent d'abord à inventorier les valeurs, à les décrire, à les hiérarchiser, à les fonder. Dans un deuxième temps, ils s'efforcent d'examiner comment ces valeurs peuvent se traduire dans les situations variées et parfois très compliquées de la vie concrète.

Personnalisme. Plusieurs courants de pensée, enfin, se rencontrent en mettant au cœur même de leur recherche morale, la personne humaine. L'objectif de l'éthique, c'est le respect, la protection, la promotion de la personne humaine : non seulement des personnes concrètes, existantes, mais encore de la personne, de ce qui en constitue la nature, les éléments, la valeur, la dignité. Certains s'expriment un peu différemment en parlant du respect de l'homme : de tout l'homme (corps, cœur et esprit) et de tous les hommes (indépendamment de leur contrée, race, sexe, religion). Toute la sensibilité contemporaine en faveur des droits fondamentaux de la personne s'inscrit dans cette ligne, prolongeant les intuitions et les recherches de grands philosophes comme Emmanuel Mounier, Gabriel Marcel, Martin Buber, et même, d'une certaine façon, Emmanuel Lévinas.

Personnellement, je me situe plutôt dans le courant personnaliste. À tout le moins, je refuse énergiquement l'école utilitariste. Et cette option personnelle marquera, que je le veuille ou non, la suite de ma présentation.

Fondement et rapport au religieux

Croyants ou athées peuvent se rencontrer dans l'une ou l'autre école, l'un ou l'autre courant de pensée évoqués. Par exemple, Aristote a vécu trois siècles avant Jésus-Christ et Thomas d'Aquin, au XIII^e siècle, est le modèle du moraliste catholique ; Mounier et Marcel étaient chrétiens ; Buber et Lévinas, juifs. Ce fait renvoie à la question du fondement ultime de l'éthique.

En philosophie, cette question du fondement de la morale ou de l'éthique est abondamment discutée. Elle est à la source de plusieurs des théories éthiques évoquées précédemment. Cette question culmine dans l'interrogation suivante : pourquoi y a-t-il obligation ? Pourquoi *faut-il* ? Si la réponse semble aller de soi pour la majorité des gens, il n'en va pas ainsi pour le philosophe. Loin de là. Ainsi certains sont amenés à se demander, par exemple, si la personne constitue un fondement suffisant ou si celle-ci ne repose pas sur un fondement plus profond, ultime (religieux ou non) ? D'autres se demandent si les valeurs tiennent en elles-mêmes ou si elles se fondent sur une valeur absolue, transcendante, en définitive Dieu.

Cette question soulève tout le problème du rapport entre éthique et religion. Ce problème se situe à deux niveaux : disons, en simplifiant, celui du contenu et celui du fondement.

Le *contenu*. D'un côté, toutes les grandes religions enseignent une morale. Et il est normal que le croyant s'efforce de faire l'unité dans sa vie entre sa foi et sa pratique. D'un autre côté, les incroyants ont une morale, et plusieurs se donnent un idéal moral très exigeant. Le contenu (valeurs, principes, règles) de ces morales est souvent convergent. La recherche morale se fait de plus en plus en interdisciplinarité, sans évocation idéologique ou religieuse, à partir de la même démarche inductive⁶. C'est dire qu'il y a une autonomie de la morale ou de l'éthique : une recherche à dimension rationnelle, humaine, à partir de la raison, fondée sur la personne, la société, les valeurs, etc.

Le *fondement*. Par ailleurs se pose la question de savoir si cette base pratique, si le principe organisateur de ces morales, se tient par lui-même ou bien s'il a besoin d'un fondement ultime (religieux ou non). Question difficile, toujours ouverte. Ici les réponses sont très divergentes. Et la réponse de chacun (croyant ou non) influence plus ou moins directement sa recherche de contenu, sa motivation, sa perspective et sa méthode de travail.

Spécificité

Il est difficile de préciser exactement en quoi consiste la perspective éthique. D'une certaine façon, toutes les sciences (ou presque) s'intéressent à la personne humaine. Plusieurs de celles-ci visent la croissance des êtres humains. Et certaines privilégient explicitement une approche globale. Qu'est-ce que l'éthique a donc de spécifique ? Deux traits aident à le déterminer.

Premièrement, l'éthique se veut une réflexion *normative*, prescriptive. Elle ne se contente pas de chercher à décrire les faits ou les conditions de croissance d'un individu, mais à dévoiler ce qui devrait être, ce qu'on devrait faire : soit idéalement ; soit, en tenant compte des compromis que la vie quotidienne impose⁷.

Mais surtout l'éthique privilégie une approche *globale* maximale, pourrait-on dire. Elle s'intéresse à la protection de la dignité humaine, au respect inconditionnel de l'être humain, de chaque être humain en particulier et de tout l'être humain dans son intégralité. Elle cherche à définir les exigences du respect, de la protection et de la promotion de la personne, entendue dans sa globalité singulière (corps, cœur, esprit), dans sa réalité relationnelle et évolutive, en soi et en chacun des autres (proches ou lointains), à court, à moyen et à long terme.

6. Voir, à titre d'exemple, le texte publié par le COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE en France (*Recherche biomédicale et respect de la personne humaine*, Paris, La Documentation Française, décembre 1987, 75 p.).

7. L'éthique se distingue donc de la *sociologie de l'éthique*, laquelle n'est que descriptive (des règles et de leurs fonctionnements), même si elle porte sur les mêmes sujets. Par exemple, l'éthique catholique, l'éthique québécoise, l'éthique capitaliste.

Cette perspective inclut le respect des personnes concrètes, existantes, et des groupes qui constituent la société ; mais aussi le respect de la personne humaine comme telle, c'est-à-dire le respect du sens de l'humain. Bien plus, elle exige d'être attentif aux conditionnements structuraux de l'agir, c'est-à-dire à l'influence des systèmes et structures en place sur le jugement et la décision éthiques⁸.

Idéal et réalité

Il existe une distance fréquente (voire même permanente) entre l'idéal et la réalité, l'idéal et sa réalisation. Pour fixer l'exigence, en effet, on s'abstrait des conditions individuelles dans le but de découvrir un certain absolu un certain universel. Or, au moment de l'action, du jugement à poser en vue de la décision morale, l'individu avec ses limites et ses conditionnements refait surface.

Cette distance est fatigante, mais nécessaire, explique Maurice Bellet⁹. Elle est fatigante parce qu'elle nous juge : d'où la tentation de la nier. Elle est nécessaire parce qu'elle constitue une interpellation et indique un chemin de croissance. Encore faut-il savoir l'intégrer sagement à la morale.

Diverses catégories morales ont été proposées pour intégrer ces deux facettes de la morale : le possible¹⁰, le moindre mal¹¹, le conflit de valeurs¹², la loi de gradualité¹³.

En réalité, les catégories précédentes expriment plus ou moins adroitement que la morale ne consiste pas à appliquer mécaniquement les principes, à suivre immédiatement l'idéal quelles que soient les circonstances individuelles, mais à être en questionnement, en cheminement. L'expression « en cheminement » est aujourd'hui un lieu commun. Elle peut être mal comprise, justifier le relativisme, l'indifférence, le dérèglement. Elle est cependant essentielle à une vision authentique de la morale (y compris catholique).

La morale personnelle tient plus à l'effort que quelqu'un fait pour découvrir et suivre l'idéal qu'à la réalisation effective de celui-ci. Le pharisaïsme consiste justement à confiner la morale à l'exécution extérieure de la loi. Dans la poursuite de cet idéal, il y a d'ailleurs des réussites et des échecs. Il y a des réussites, jamais totales, mais suffisantes pour réjouir, pour pousser en avant, pour faire avancer le monde. Il y a aussi des échecs — jamais à cent pour cent non plus — qui sont donc en même temps des réussites partielles.

8. C'est donc à partir d'option globale comme celles-ci que l'on peut critiquer les divers systèmes éthiques (comme l'éthique capitaliste, l'éthique utilitariste, ou telle éthique religieuse) pour en signaler les insuffisances.

9. Maurice BELLET, *Réalité sexuelle et morale chrétienne*, Paris, Desclée de Brouwer, 1971, 117 p.

10. « À l'impossible, nul n'est tenu ».

11. « Entre deux maux, il faut choisir le moindre ».

12. Quand on se trouve en face de conflits de devoirs, on doit choisir la voie qui nous semble la meilleure (cf. ÉPISCOPAT CANADIEN, Déclaration sur *Humanae Vitae*, n° 26, Ottawa, septembre 1968).

13. JEAN-PAUL II, *Familiaris consortio*, n° 34, Rome, 1981.

Contenu et processus

Cette question de la distance entre l'idéal et la réalité n'est pas à confondre avec le problème voisin du rapport entre le contenu et le processus. Ce problème comporte deux volets.

Premier volet. D'un côté il y a l'idéal, les valeurs, les principes ; de l'autre, le sujet en situation se demandant comment s'approcher de l'idéal, s'approprier les valeurs, appliquer les principes, dans la situation où il est et qui appelle une décision. Il y a ici une décision à prendre. Une question se pose donc : quel est le processus de décision ? C'est-à-dire comment fait-on pour analyser la situation, la mettre en rapport avec les valeurs, arriver à se décider adéquatement ?

Deuxième volet. Plus fondamentalement, le sujet peut se demander quel est l'idéal humain, quelles sont ou que signifient les valeurs, quelle est la pertinence des principes (sous-entendu : y a-t-il des objectifs, des principes ou des compréhensions de valeurs qui peuvent ou doivent changer ?). Comment arrive-t-on alors à juger ? Quel est le processus de jugement, d'évaluation ou de création éthique ?

Dans l'Église catholique, les autorités ont tendance à insister dans les deux cas davantage sur le contenu (le *quoi* faire) que sur les processus (le *comment* évaluer et décider). La même attitude existe ailleurs. Beaucoup de moralistes aujourd'hui, y compris des moralistes catholiques, mettent l'insistance sur le pôle inverse.

Cette discussion nous ramène à la question de terminologie évoquée au début de l'article. Ceux qui distinguent les mots « morale » et « éthique » diront que la morale insiste sur le contenu (la réponse, le *quoi* faire), alors que l'éthique s'intéresse aux processus de jugement et de décision éthique. Les auteurs qui considèrent les deux mots comme des synonymes, diront plutôt que l'attitude (morale ou éthique) peut être fermée ou ouverte.

II. CONTENU ET ARTICULATION

Par delà les différentes théories éthiques, qui, chacune à sa façon, structurent la morale, certains éléments structuraux se retrouvent dans presque toutes les morales, quoique sous des noms divers¹⁴.

Triple dimension

Certains auteurs, comme Xavier Thévenot, distinguent une triple dimension de la morale : universelle, particulière, singulière¹⁵.

1. Il y a des éléments très généraux de la morale que l'on retrouve éventuellement chez tous les peuples et dans tous les temps. Ils correspondent à ce qu'il y a d'invariant et de constant dans la nature humaine, dans la personne. Quelles que soient en effet

14. Les énoncés des sous-titres ne sont pas déterminants. On pourrait en trouver d'autres.

15. Xavier THÉVENOT, *Repères éthiques*, Paris, Salvador, 1990.

les différences qui existent entre les hommes de Néandertal et nous, les uns et les autres sont des personnes. On peut exprimer ces invariants en termes de valeurs, de grands principes, d'idéaux, d'attitudes, peu importe, ils existent.

2. Ces invariants n'existent cependant jamais à l'état pur. Ils se traduisent toujours d'une certaine façon dans les cultures, sous formes de principes seconds, de règles, etc. Ces normes sont donc flexibles, variables, évolutives, sans pour autant être arbitraires. Elles sont liées à la cohérence particulière d'une culture, à la fois transmise et transformée de génération en génération.

3. Enfin, les situations concrètes sont toujours singulières. Chaque personne constitue déjà un mystère ; les circonstances d'un acte ne sont jamais exactement les mêmes ; la façon de se situer dans chaque situation sera donc personnelle et unique, sans pour autant être irresponsable.

Ces trois dimensions ne s'opposent pas. En fait, elles existent dans toutes les morales, la tâche de la morale étant de tenir compte à la fois de l'universel, du particulier et du singulier. L'œuvre morale est le fait d'une conscience, qui tout en étant attentive à sa singularité, tient compte de la communauté (la culture) et de l'humanité dans son ensemble.

Triple niveau de normativité

En éthique, on parle communément de valeurs, de principes, de normes et de règles. Certains auteurs donnent à ces mots un sens très spécifique. Le langage commun emploie souvent indistinctement un mot pour l'autre.

Si on voulait être rigoureux, il y aurait lieu cependant de distinguer trois niveaux de normativité : celui des valeurs, celui des principes et celui des règles. Le mot *valeur* est le plus général et le plus dynamique ; il a d'abord une évocation philosophique avant d'avoir une retombée éthique. Le mot *principe* désigne une orientation fondamentale, inspiratrice d'action. Le mot *règle* évoque quelque chose de plus concret, plus proche de l'action. Le principe est souvent indéterminé, et admet des applications diverses. La règle a un contenu précis. Les grands principes sont relativement peu nombreux et stables ; les règles peuvent être nombreuses et variables.

Ces distinctions peuvent s'exprimer dans le schéma suivant à trois étages :

<i>Valeurs...</i>	qui sont de l'ordre de l'Être et du Bien, qui indiquent des idéaux à poursuivre. Exemples : autonomie, vie et santé, justice.
<i>Principes...</i>	qui donnent des grandes orientations à l'action, qui fixent des attitudes. Exemples : autodétermination, respect de la vie, rendre à chacun son dû.
<i>Règles...</i>	qui déterminent l'action, qui encadrent la décision. Exemples : consentement libre et éclairé, prendre les « moyens proportionnés », respect des contrats.

Malgré la clarté du schéma, il est cependant difficile parfois de distinguer ce qui est « valeur » de ce qui est « principe », ou encore de déterminer si telle formule constitue un principe ou une règle. D'une certaine façon, on pourrait dire aussi bien que « principe » et « valeur » constituent comme l'envers et l'endroit d'une même réalité.

D'un autre côté, il ne faudrait pas durcir l'aspect descendant, déductif, du schéma. Ce schéma ne préjuge pas enfin de la question de la méthode ou de la démarche éthique : les flèches pourraient être orientées en sens contraire.

Triple démarche

En éthique philosophique, la question de la méthode est primordiale. Elle donne lieu à des débats difficiles mais importants. Cette question peut être abordée de manière théorique ; je voudrais me contenter ici de l'évoquer de manière succincte et concrète. *Grosso modo*, on distingue généralement deux grandes démarches : déductive, inductive. Une troisième catégorie s'impose : la méthode dialectique.

1. *Méthode déductive*. On pourrait partir de grands principes généraux universels et immuables, et descendre par une déduction en forme de syllogismes jusqu'aux situations concrètes de la vie. Cette méthode a ses avantages. Elle a aussi ses inconvénients. Elle tend à donner à toutes les applications morales une portée universelle : d'où le risque d'une morale statique. Elle a tendance aussi à réduire le rôle de la conscience à une sorte d'application des principes, avec tendance à privilégier la soumission aux principes. Enfin cette méthode, qui a correspondu étroitement à la mentalité des philosophes et théologiens anciens, semble peu adaptée à la mentalité des contemporains.

2. *Méthode inductive*. Il s'agit ici de partir de la réalité concrète : d'analyser minutieusement un phénomène, une situation — en faisant appel à toutes les sciences s'il le faut — pour en comprendre les tenants et aboutissants.

Cette méthode présente des avantages sérieux. Elle permet notamment de présenter une morale collée à la réalité, une morale qui sera d'emblée actuelle et ajustée à la mentalité contemporaine. De plus, c'est la seule méthode qui permet de mettre au jour les présupposés idéologiques. Elle a cependant ses inconvénients : difficulté d'objectivité, risque de relativisme, danger de se satisfaire de compromis.

On appelle « morale de situation » une conception morale, un système éthique, où les principes sont tellement marginalisés, où l'attention est tellement focalisée sur la singularité de la situation ou du cas, que les principes et les normes générales sont pratiquement niés.

3. *Méthode dialectique*. En réalité, à mon avis, les deux méthodes sont partielles et ont besoin d'être intégrées dans une méthode ou une démarche plus large, dialectique, qui implique un va-et-vient constant entre deux pôles : le réel et les principes. En effet, on ne peut analyser honnêtement un principe sans penser à quelques exemples. L'authenticité de la réflexion exige donc de reconnaître les deux pôles et de renvoyer

de l'un à l'autre constamment : les principes éclairant l'analyser du réel, et le réel conduisant à vivifier et éventuellement à ré-interpréter les principes.

Deux parties

Répondant à un besoin plus ou moins explicite de la société, le Conseil de la recherche en sciences humaines au Canada (CRSH), il y quelques années, a préparé un rapport sur l'éthique appliquée et proposé un programme de subventions prioritaires dans trois secteurs de l'éthique appliquée : l'éthique biomédicale, l'éthique des affaires et de l'activité professionnelle, l'éthique de l'environnement¹⁶.

Cette initiative illustre bien le regain d'intérêt pour l'éthique ces dernières années. On redécouvre que « l'éthique n'est pas qu'une affaire privée », comme l'écrit le CRSH ; « elle est même au centre de la vie en société ».

Cette initiative illustre aussi le fait que l'éthique comporte une double partie : l'une théorique, l'autre pratique¹⁷.

1. L'éthique s'intéresse aux valeurs, au devoir, aux conditions de réflexion, au fondement de l'obligation ou des valeurs. Cette question du fondement est même, pour beaucoup de philosophes, la question éthique par excellence. L'éthique parle beaucoup aussi de conscience et de liberté, de loi et d'obligation.

2. Mais il y a aussi dans l'éthique une partie pratique, appliquée, concernant la décision à prendre, le processus de décision, l'analyse de situation. Dans le monde médical, on parle ici d'analyse de cas, plus savamment de « casuistique » ; et parfois on emploie l'expression plus générale de « bioéthique clinique ».

L'expression « *éthique appliquée* » est elle-même ambiguë. Certains l'entendent dans un sens assez traditionnel comme l'application de principes déjà constitués à une situation concrète (démarche déductive). D'autres lui donnent un sens nouveau, centrant l'analyse sur le sujet et la situation concrète (démarche inductive) avec le risque du manque de cohérence¹⁸.

Le mot « *casuistique* » est lui aussi ambigu, même s'il est plus technique. Étymologiquement, il signifie, de manière neutre, « analyse de cas ». Historiquement, il fut amplement utilisé par les moralistes chrétiens des siècles derniers pour s'opposer à la morale enseignée dans les universités, à savoir une morale très théorique, abstraite, déductive, où la vie concrète avait vraiment peu de place. La réflexion morale était alors ramenée presque entièrement à des analyses de cas, renvoyant dans l'ombre la réflexion sur les notions de base, les principes, les fondements, les motivations (notamment chrétienne) ; elle consistait principalement à proposer « des réponses » à des cas

16. Cf. M. McDONALD, M.H. PARIZEAU, D. PULLMAN, *Towards a Canadian Research Strategy for Applied Ethics. A Report by the Canadian Federation for the Humanities to the Social Sciences and Humanities Research Council*, Ottawa, Féd. Can. des Études humaines, mai 1989, 343 p.

17. On pourrait parler ici encore de la distinction entre éthique fondamentale et éthique sectorielle. L'éthique fondamentale recouvre assez bien l'éthique théorique. L'éthique sectorielle désigne les principaux champs d'application de l'éthique : sexualité, vie et santé, communication, économie, politique, etc., où l'aspect pratique de l'éthique est davantage impliqué.

18. Cf. Marie-Hélène PARIZEAU, « Tour d'horizon », *Relations*, 571 (juin 1991), p. 139-142.

complexes détaillés presque à l'infini. Cela aboutissait à un nouveau dogmatisme, d'allure déontologique, marqué souvent par la tendance à louvoyer entre les principes et à justifier n'importe quelle conduite. Dans le renouveau de la morale au milieu du ^{xx}e siècle, le mot est devenu très négatif, désignant notamment « cette procédure désastreuse qui consiste à tolérer au détail ce que l'on fait profession de condamner en bloc », selon l'expression de Lucien Sève¹⁹.

Le mot est redevenu à la mode dans le monde biomédical. Mais non sans ambiguïté. Il désigne évidemment un intérêt pour le concret (l'analyse de cas) mais sans que ne soient précisés l'approche utilisée (déductive ou inductive), ni l'esprit. Il arrive que le mot connote la mise à l'écart de la réflexion sur les principes, et même de la réverbération des principes et des valeurs sur le concret, réduisant ainsi la morale au relativisme et particulièrement à l'utilitarisme. Il arrive aussi, à l'inverse, que le mot désigne un effort vrai de sagesse pratique visant une réelle mise en œuvre au quotidien des valeurs et des principes²⁰.

Double perspective

À un autre niveau, on distingue souvent un double champ de l'éthique : individuel et social. En s'inspirant des économistes, on a forgé les mots plus à la mode de « micro-éthique » et de « macro-éthique ». Mais ces catégories peuvent être comprises de deux façons.

1. On peut les voir comme désignant deux parties de l'éthique : l'une référant aux choix individuels et, parfois, aux décisions dans les relations interpersonnelles (par exemple, le comportement sexuel) ; l'autre concernant la réflexion sur les choix sociaux, sur les conditionnements structuraux, sur les ensembles, comme les lois, les structures, les services à mettre en place, etc. (Par exemple, l'économie, l'environnement.)

2. En réalité, il faut peut-être voir ces catégories moins comme des parties de l'éthique que comme des perspectives présentes dans toute l'éthique. Ainsi, la sexualité a aussi une dimension sociale et communautaire (elle marque le social et est marquée par lui) ; l'économie et la pollution, une dimension individuelle (malgré les « lois du marché », ce sont des individus qui décident, et des individus qui sont touchés).

Objectif-subjectif

Les générations précédentes adoptaient en matière de réflexions morales une distinction qui leur semblait aussi essentielle que facile à admettre : la distinction entre

19. COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE, *Recherche biomédicale et respect de la personne*, p. 17 (rédacteur principal Lucien Sève). Voir aussi O. HOFFE, *Dictionnaire de Morale*, Éd. Univ. Fribourg, Cerf, 1983, au mot « casuistique ».

20. COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE, *Recherche biomédicale et respect de la personne*, p. 17 : « Dans les sciences de la vie et de la santé, l'éthique est la morale au travail appliqué sur le terrain, où la pudeur des cas par cas n'est autre que sa sagesse pratique — non pas morale *de* situation, selon une heureuse formule, mais morale *en* situation. »

morale objective et morale subjective. De nombreux contemporains rejettent cette distinction comme ambiguë, sinon fausse.

1. La « morale objective » désignait la morale construite par la raison droite (*recta ratio*). Il s'agissait d'une sorte de morale éternelle, existant dans la nature des choses et/ou dans la volonté de Dieu. Les êtres humains n'avaient qu'à essayer de la découvrir et à l'appliquer. En réalité, la morale objective était celle qui était proposée par les « autorités » ou, mieux, celle qui correspondait à l'interprétation de la volonté de Dieu faite par les autorités religieuses ou politiques, à travers les livres saints (Bible, Coran). La morale subjective renvoyait au travail de réflexion et de compréhension de chaque individu. Chacun était dans le vrai dans la mesure où sa réflexion concordait avec celles des « autorités », sinon il se trompait, même s'il était de bonne foi.

2. On peut voir les choses autrement. La morale objective est celle qui est appelée par la réalité, jamais complètement connue, toujours changeante. Par exemple : quelles sont les exigences du respect des personnes, de l'égalité des hommes et des femmes aujourd'hui dans tel pays ? Elle n'est donc pas une morale intemporelle, arrêtée, fixée une fois pour toute. Elle est toujours objet de recherche. La morale subjective renvoie à l'effort de compréhension d'un chacun. Mais ici on sous-entend qu'il n'existe que des subjectivités en quête de vérité. La « morale objective » évoque l'exigence d'objectivité à laquelle chaque sujet est convié. Au fond, la morale objective est une sorte de concept vide désignant le but visé et invitant chacun à sortir de sa subjectivité (de sa vision forcément partielle et partielle des choses) pour mieux déceler les exigences du réel toujours changeant, évolutif.

Quatre facteurs de moralité

Un dicton populaire énonce : « c'est l'intention qui compte ». À quoi on entend souvent répliquer : « l'intention ne suffit pas ». Ces adages sont gros de vérité, notamment si on les tient ensemble. Traditionnellement, dans la culture occidentale, on distingue même quatre éléments constitutifs de la moralité : (1) l'intention ; (2) la nature ou le sens de l'acte ; (3) les circonstances : de temps, de lieu, de personne, de manière ; (4) les conséquences prévisibles.

Cette énumération illustre bien la complexité de la réflexion morale où interviennent le subjectif et l'objectif, le singulier, le particulier et l'universel, l'idéal et le cheminement, etc. Elle illustre aussi l'importance reconnue à la « situation », que ce soit en termes de « morale de situation » ou de « morale en situation », pour reprendre une distinction déjà évoquée²¹. Elle montre enfin comment les conséquences sont prises en compte même dans une morale traditionnelle.

Par ailleurs, on doit reconnaître que cette énumération ne fait pas complètement l'unanimité. Les tenants d'une morale utilitariste la récuse par certains côtés. Ce avec quoi je ne suis personnellement pas d'accord.

21. Voir la note 20.

*
* *

En guise de conclusion, trois remarques s'imposent, qui complètent la boucle lentement élaborée.

1. Des développements précédents, il ressort à l'évidence que la réflexion éthique est complexe. D'une part, elle renvoie à une multitude d'écoles, de théories, de tendances, d'attitudes, de langages, etc., souvent difficiles à décoder. D'autre part, elle s'inscrit dans une perspective multifactorielle: elle comporte de multiples éléments, de multiples facteurs, que l'on doit tenir ensemble sous peine de trahir la réalité. Elle exige donc apprentissage et effort intellectuel.

2. Pour être en cohérence, le jugement éthique — qui en est un aboutissement concret — devra lui-même être global, multifactoriel. Pour expliciter les requêtes d'un tel jugement éthique, sans pour autant trop répéter ce qui précède, il y a lieu de rappeler quatre points. (1) Le jugement éthique est, d'abord, celui qui essaie de répondre aux questions « que *dois*-je faire ? », « que *devons*-nous faire ? », par opposition à « ce qui se fait », aux mœurs; ou par rapport à « ce qui est faisable », à ce qui est techniquement possible. (2) Pour ce faire, il se réfère aux exigences du respect de la dignité humaine, aux conditions de la protection et de la promotion de la personne et des groupes qui composent la société. (3) Il intègre tous les éléments de la situation, tous les facteurs impliqués, toutes les valeurs en jeu. (4) Il tient compte à la fois de l'idéal et du possible concrètement.

3. Face à ce programme, on comprend que la réflexion éthique n'aboutit pas toujours à des évidences. Au contraire. Thomas d'Aquin écrivait qu'en matière de morale, on n'avait que des « certitudes morales », précisément, et non des absolus. Plusieurs humanistes contemporains parlent même d'une « éthique de l'incertitude ». Cela fait partie de la condition humaine. Cela ne doit pas nous empêcher d'essayer de toujours mieux chercher et comprendre les exigences d'un agir vraiment humain.